



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PCM 94078 24 00014 M01** du

Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) SCI CHATEAU 46
 46 rue du Chateau
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification de la pente du toit sur une partie de la construction et
modification de façade

Sur un terrain sis 46 RUE DU CHATEAU
Cadastré AR46

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00014 M01** du

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

a été affichée en Mairie du au

L'Appariteur,